

88 nouvelles places pour renforcer les soins à domicile à La Réunion

28.8.2026 - | ARS La Réunion

L'ARS La Réunion et le Conseil départemental prévoient la création de 88 nouvelles places de soins infirmiers à domicile à destination des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap. Un appel à projets sera lancé prochainement.

Ces nouvelles places seront réparties comme suit :

- **72 places pour les personnes âgées ;**
- **16 places pour les personnes vivant avec un handicap.**

Elles seront déployées dans plusieurs secteurs afin de répondre aux besoins des différents territoires :

- **Est : 25 places**, dont 20 pour les personnes âgées et 5 pour les personnes vivant avec un handicap ;
- **Ouest : 18 places**, dont 15 pour les personnes âgées et 3 pour les personnes vivant avec un handicap ;
- **Sud-Ouest : 14 places**, dont 10 pour les personnes âgées et 4 pour les personnes vivant avec un handicap ;
- **Sud : 31 places**, dont 27 pour les personnes âgées et 4 pour les personnes vivant avec un handicap.

Ces places permettront d'accompagner à domicile **les personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans et les personnes vivant avec un handicap.**

Leur mise en œuvre est prévue à **partir du second semestre 2026.**

Pour préparer leur création, l'ARS La Réunion et le Conseil départemental ont fixé par arrêté le **calendrier prévisionnel des appels à projets.**

Les informations concernant les appels à projets et les modalités pour candidater seront communiquées lors de leur lancement.

Consulter l'arrêté n°240/ARS/CD

<https://www.lareunion.ars.sante.fr/88-nouvelles-places-pour-renforcer-les-soins-domicile-la-reunion>